

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 27 juin 2019
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2019-04-07- DOMAINE ET PATRIMOINE (3.2) AGREMENTS DE
CESSION -ZIA-PARC LOGISTIQUE SUD LORRAINE**

DATE DE CONVOCAION : 20 JUIN 2019

DATE DE L’AFFICHAGE : 05 JUILLET 2019 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	Jean-Louis CLAUDON, André FONTANA, Denis PICARD, Xavier RICHARD, Christelle AMMARI, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING (arrivé à compter de la 2019.04.38), Fabrice CHARTREUX (ayant la procuration de K. JUVEN), Laurent GUYOT, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY (ayant la procuration de Patrice KNAPEK), Isabelle GUILLAUME, Bernard DOMINIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT (ayant la procuration d’I. GASPARD), Philippe MONALDESCHI, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de Ch. THERMINOT), Corinne LALANCE, Damien BRASSEUR (départ à la 2019.04.36), Régis MATHIEU, Frédérique SAUVAT, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Serge GREGOIRE (ayant la suppléance de T. MIGOT), Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Philippe HENNEBERT, Jean-François MATTE, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Alde HARMAND (ayant la procuration de C. CAMUS), Lydie LEPIOUFF, Jorge BOCANEGRA (ayant la procuration d’A. BOURGEOIS), Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration d’A. ANSTETT), Catherine BRETENOUX (ayant la procuration de M. VIOT), Lucette LALEVEE, Catherine GAY (ayant la procuration de Fatima EZAROIL), Guy SCHILLING (ayant la procuration de G. HOWALD), Etienne MANGEOT, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Ghislain HAZARD (ayant la suppléance de JM. HORNUT), Jean-Pierre COUTEAU.
<u>Etaient excusés :</u>	Yolande AGRIMONTI, Patrice KNAPEK, Isabelle GASPARD, Bruno BECK, Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Thomas MIGOT, François MANSION, Kristell JUVEN, Gérard HOWALD, Marie VIOT, Alain BOURGEOIS, Claudine CAMUS, Fatima EZAROIL, Alain ANSTETT, Pascal MATTEUDI, Jean-Marie HORNUT
<u>Avis de procuration :</u>	11 avis de procuration, du début à la fin.
<u>Avis de suppléance :</u>	2 avis de suppléance, du début à la fin
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	Des délibérations n° 2019.04.01 à 2019.04.35 : 50 présents. De la 2019.04.36 à 2019.04.37 : 49 présents. De la 2019.04.38 à la fin : 50 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Des délibérations n° 2019.04.01 à 2019.04.35 : 61 votants. De la 2019.04.36 à 2019.04.37 : 60 votants. De la 2019.04.38 à la fin : 61 votants.

Dans le cadre de sa mission de concessionnaire de la ZIA de Gondreville-Fontenoy, la SOLOREM a acquis au démarrage de l'opération d'aménagement l'ensemble des terrains composants la Zone d'activité.

Pour mémoire, sur la ZIA GONDREVILLE FONTENOY, le Conseil Communautaire a été amené à approuver le 7/02/2019 les agréments de cessions suivants :

- 7/02/2019 : cession à la société ARGAN

Les présents agréments de cessions, objet de cette délibération, doivent permettre les transactions suivantes :

- **Acquisition par la société OJIREL ou toute SCI s'y substituant** auprès de la SOLOREM, pour l'euro symbolique, d'une bande de terrain d'une largeur de 5 m et d'une surface de 1 118 m² située sur la commune de Fontenoy-sur-Moselle (surfaces prises sur la parcelle ZC 168). La société OJIREL a acquis via la SCI X WING une parcelle de 63 265 m² en 2017. La cession interviendra au plus tard au second semestre 2019.
- **Acquisition par toute personne désignée par la SAFER** auprès de la SOLOREM pour un montant de 5 840 € d'un terrain pour de l'agriculture de 11 680 m² (surfaces prises sur la parcelle ZD 11). La parcelle ZD 11 est cultivée depuis plusieurs années par un agriculteur. Au regard de l'abandon du projet de raccordement au fer, la SAFER s'est positionnée pour acquérir cette parcelle, située sur la commune de Fontenoy-sur-Moselle.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte de :

- **Donner son agrément sur les cessions au profit de la société OJIREL ou toute SCI s'y substituant et à toute personne désignée par la SAFER, ci-dessus exposées ;**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles afférentes à l'exécution de la présente délibération.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX